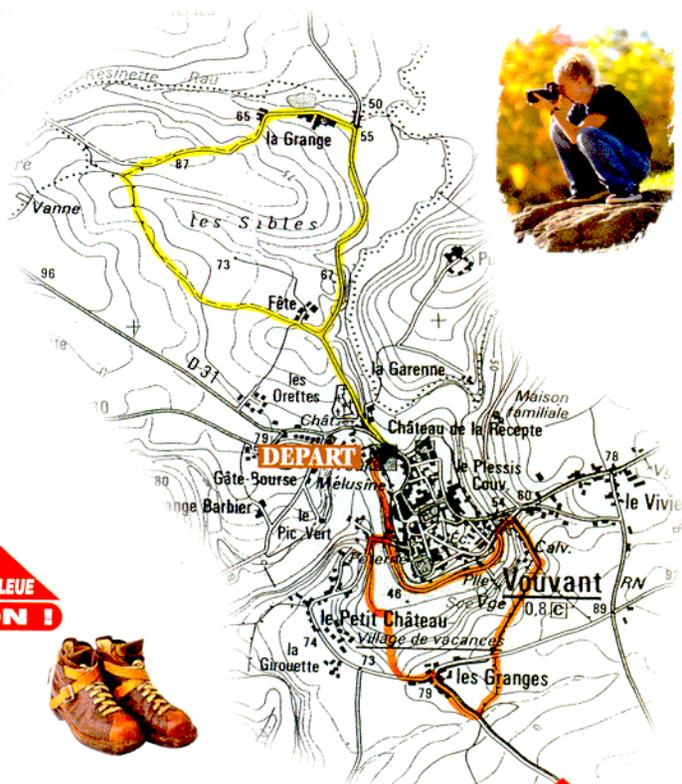




Cité médiévale, labellisée « *Un des plus Beaux Villages de France* », « *Petite cité de caractère* », « *Ville fleurie "2 fleurs"* », est également riche de ses sentiers, pour les promeneurs et les marcheurs de tous niveaux. En forêt, sur le plateau et dans le village, la découverte est permanente.

« *Le chemin qui mène à la cité est propice aux marcheurs, aussi bien pour parler que pour écouter... en allant à deux, nous cherchons le long de la route ce qu'il faut dire.* »

Platon, "Le Banquet"



LE SENTIER DES REMPARTS ET DES HAUTS DE VOUVANT (pour la balade familiale)

Le circuit invite le promeneur à une visite originale du village et lui offre la découverte d'une partie de la cité médiévale.

- Départ Place du Bail ; en sortant de la place, tournez à droite et descendez le petit sentier ; aux secondes barres en fer, descendez à gauche en épingle et longez le plan d'eau jusqu'au pont en face de la Poterne.
- Traversez le pont et aussitôt à gauche prenez le sentier herbeux le long du plan d'eau pendant environ 200 m. Après la courbe de la rivière, sur votre droite, deux frênes vous montrent le joli chemin creux que vous empruntez.
- En haut de ce chemin, tournez à gauche : vous êtes dans le village des Granges ; à 100 m tournez à droite.
- Puis à 150 m, empruntez le 1^{er} chemin à votre gauche ; au bout de ce chemin, traversez la route et prenez le sentier en face qui vous mènera tout droit et à environ 400 m au Calvaire que vous laisserez à votre gauche en descendant la route goudronnée.
- En bas de la rue du Calvaire, tournez à gauche puis la 1^{re} à gauche direction "les remparts, le plan d'eau".
- Après 100 m, laissez la passerelle à votre gauche et longez la rivière sur la berge jusqu'au pont (environ 400 m).
- Au pont, remontez à droite (fin du balisage) et passer sous la Poterne, ancienne porte de la ville ; au bout de la ruelle, tournez à gauche et remontez en centre-ville par la rue Basse des Remparts.



LE SENTIER « BOCAGE ET FRAGONETTE » (pour la balade familiale)

Le circuit offre une autre découverte du village et de la nature : le bocage se dessine au sortir de Vouvant.

Départ Place du Bail ; en sortant de la place, tournez à droite et descendez le petit sentier ; aux secondes barres de fer, tournez à droite et passer au pied de la Tour Mélusine (XIII^e siècle).

- Traverser la route et prenez en face celle de Faite et La Grange ; longez le cimetière et après 150 m, à la fontaine, tounez à gauche, direction Faite ; puis laissez la ferme de Faite à votre droite et poursuivez sur le chemin tout droit pendant environ 800 m.
- Après avoir laissé une petite mare à votre droite, poursuivez tout droit dans le petit chemin creux ; 200 m plus loin, prenez le sentier à droite ; au bout de ce sentier, petite montée de 10 m à votre gauche et prenez le chemin à droite ; il vous mène à 400 m à une maison et des peupliers que vous laissez à votre gauche ; poursuivez, en passant entre l'étang et la ferme de La Grange, jusqu'au bout de la route où vous tournez à droite.
- Après environ 800 m, vous êtes de retour à la fontaine de Faite que vous laissez à votre droite et d'où vous voyez la Tour Mélusine que vous allez rejoindre en reprenant le chemin de l'allez (fin du balisage) ; à la route principale vous pouvez repasser aux pieds de la Tour ou remonter à la Place du Bail en empruntant le trottoir de gauche de la rue principale.



Bonne balade !

Si vous disposez d'une heure à la fin de l'un ou de l'autre de ces sentiers, enchaînez sur le deuxième, il vous dévoilera un aspect de notre village totalement différent de ce que vous venez de découvrir.

Pour votre sécurité, merci de respecter le code de la route !

